AGRICULTURES PRODUISONS AUTREMENT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
100% nature
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

Mise en oeuvre Programme régional

« Enseigner à produire autrement »

DRAAF - SRFD

Organisation régionale

- **Référents :**
  - **1 référent par EPL chargé de l'animation, coordination du plan « enseigner à produire autrement » sur l'établissement sous l'autorité de la Direction**
  - **1 référent régional : anime le réseau des référents**

- **Mise en place d'un comité de pilotage régional :**
  - **Oriente, valide les axes régionaux**
  - **Suit les plans et actions mis en œuvre dans les EPL**

- **Actions des EPL s'inscrivent dans grandes orientations définies au niveau régional**

Orientations régionales du plan « enseigner à produire autrement »

- **Axe 1 : accompagner la transition agro-écologique des exploitations des EPL en lien avec les enjeux régionaux et plans d'actions du MAAF**
  - Objectif 1: recenser et diagnostiquer les pratiques agro-écologiques les plus marquantes sur l'exploitation de l'EPL
  - Objectif 2 : conforter, développer, valoriser ces pratiques sur l'exploitation
- **Axe 2 : développer des pratiques pédagogiques de formation à l'agro-écologie**
  - Objectif 1: sensibiliser les équipes pédagogiques des EPL à la démarche agro-écologique
  - Objectif 2: renforcer l'utilisation de l'exploitation agricole de l'EPL par les enseignants et apprenants
  - Objectif 3 : Identifier et valoriser des exploitations agricoles innovantes du territoire pouvant participer à des actions pédagogiques
  - Objectif 4 : Adapter MAP, MIL, pluri à la démarche agro-écologique

Orientations régionales du plan « enseigner à produire autrement »

- **Axe 3 : former les équipes au produire autrement**
  - Objectif 1: recenser les besoins de formation sur les EPL et en services déconcentrés
  - Objectif 2 : mettre en place des formations communes au niveau régional
- **Axe 4 : mettre en œuvre une gouvernance adaptée**
  - Objectif 1: mettre en place et animer un comité de pilotage régional
  - Objectif 2 : missionner un réseau de référents chargé de l'animation du plan

Plans « Enseigner à produire autrement » dans les EPL

Etablissement d'un plan annuel « Enseigner à produire autrement » par EPL :

- **dont les actions s'inscrivent dans les axes et objectifs régionaux**

- **modalités :**
  - **Plan annuel : période 2015 – 2016, puis à actualiser chaque année**
  - **Pour l'année : actions mises en oeuvre (avec indicateurs et calendrier réalisation)**

Maquette plan d'actions

- Contexte mise en oeuvre du plan dans l'EPL
- Axes et objectifs de travail retenus par rapport au plan régional sur 2015-2016
- Actions prévues sur l'EPL
- Fiches actions

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

« Enseigner à produire autrement »

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
100% nature
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES